

Sujet : [INTERNET] Projet Warembourg à Steenwerck

De : Mariégérard Dhuyser <dhmariegerard@hotmail.fr>

Date : 06/10/2020 10:07

Pour : "pref-installations-classees@nord.gouv.fr" <pref-installations-classees@nord.gouv.fr>

Bonjour

Suite au projet d'élevage avicole de 117 000 volailles, rue de l'épinette à La Croix du Bac - Steenwerck, nous nous opposons à cette construction ainsi qu'à ce mode de production industrielle. Nous sommes solidaires de l'association FLANER.

Au vu des raisons détaillées en pièce jointe appelé "condensé arguments" et concernant :

- La pollution de l'air, de l'eau et des terres
- La consommation d'énergie
- La souffrance animale
- La biodiversité
- L'économie locale
- Les nuisances pour la Croix du Bac

Nous demandons l'abandon de ce projet industriel destructeur.

Le temps des projets mortifères est révolu.

Nous sommes favorables aux projets écologiques et respectant le vivant.

En vous en souhaitant bonne réception

Bernard et Mariégérard Dhuyser

91 avenue Marc Sangnier

59280 ARMENTIERES

De : Mariégérard Dhuyser

Envoyé : mardi 6 octobre 2020 09:43

À : pref-installations-classees@nord.gouv.fr <pref-installations-classees@nord.gouv.fr>

Objet : Poulailier Croix du Bac

Bonjour

Suite au projet d'élevage avicole de 117 000 volailles, rue de l'épinette à La Croix du Bac - Steenwerck, nous nous opposons à cette construction ainsi qu'à ce mode de production industrielle. Nous sommes solidaires de l'association FLANER.

Au vu des raisons détaillées en pièce jointe appelé "condensé arguments" et concernant :

- La pollution de l'air, de l'eau et des terres
- La consommation d'énergie
- La souffrance animale
- La biodiversité
- L'économie locale
- Les nuisances pour la Croix du Bac

Nous demandons l'abandon de ce projet industriel destructeur.

Le temps des projets mortifères est révolu.

Nous sommes favorables aux projets écologiques et respectant le vivant.

En vous en souhaitant bonne réception

Bernard et Mariegérard Dhuyser
91 avenue Marc Sangnier
59280 ARMENTIERES



Garanti sans virus. www.avast.com

—Pièces jointes :—

Condensé arguments Pdf.pdf

47,2 Ko

POLLUTION DE L'AIR – DE L'EAU ET DES TERRES

- Surface et conditions d'épandage insuffisantes et mal dimensionnées (cf. synthèse de la MRAE)
- Stockage en bout de champs avant épandage qui amène une percolation des matières « dangereuses » malgré la couverture par bâche
- Atteinte de la nappe phréatique
- Epandage des eaux de lavage contenant javel, antibiotiques avec les lisiers
- Non prise en compte de certains sentiers de randonnée au bord de Lys
- Artificialisation des sols
- Gestion des pollutions accidentelles ? Si elles vont à la mare, elles vont arriver par le biais des fossés directement à la Lys et à la Becque. La Croix du Bac n'a pas de tout à l'égout.
- Gestion du déboureur-déshuileur ?
- Emanation et écoulement des matières engendrées : Azote, ammoniac, méthane, poussières fines et très fines, plumes
- Risque de fuite des réservoirs (effluents, déchets, GNR)
- Risque d'incendie inhérent à ce type d'élevage
- Disproportion des plantations destinées à protéger les alentours par rapport au gigantisme de l'installation

CONSOMMATION D'ENERGIE

- Climatisation des bâtiments (chaud pour l'éclosion et les premiers jours de vie des poussins, frais ensuite)
- Ventilation par 36 ventilateurs
- Bilan carbone ?

SOUFFRANCE ANIMALE

- 21 poulets au m²
- Pas de changement de litière pendant 35 jours
- Un aliment créé pour une prise de poids très rapide qui engendre de lourdes difficultés de squelette (pattes cassées, corps déformés) et composé essentiellement d'OGM
- Fréquentes ulcérations dues au non changement de litière
- Malgré l'aération une atmosphère chargée en ammoniac, en poussières
- 4,5 tonnes d'animaux morts par an
- Propagation des maladies très rapide
- Traitement automatique aux antibiotiques

PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE

- Impact de l'épandage sur les ZNIEFF et les zones Natura 2000
- Non prise en compte de la diversité faunistique (16 espèces animales citées alors que les études en dénombrent 1 909, dont certaines protégées par exemple la grenouille rousse, la tourterelle des bois nicheuse, le triton crêté, la musaraigne aquatique)
- Non prise en compte de la diversité floristiques : 450 espèces, 150 espèces de champignons
- Non prise en compte du site naturel relais situé en face de l'exploitation

HAMEAU DE LA CROIX DU BAC

- Accroissement de la circulation sur la D122 : Equivalent de 344 camions chiffré par le demandeur en provenance de l'A25 sur une départementale la D122 interdite au plus de 19,5T, « accidentogène » et déjà fortement abimée
- Largeur de la route face à l'exploitation rendant difficile les manœuvres des camions et tracteurs.
- Non chiffrage des livraisons de lisier et d'eaux de nettoyage sur les sites d'épandage et à l'usine de méthanisation. L'argument du dossier qui consiste à avancer le fait que les livraisons ne se feront pas en traversant le hameau est donc caduc. N'oublions pas que les enfants de la maternelle traversent le carrefour plusieurs fois par semaine voir par jour pour ceux qui vont à la garderie et à la cantine.
- Pompage dans la nappe phréatique de plus de 7 000 m³ d'eau : quid des de l'alimentation des mares et des puits des riverains
- Accroissement du bruit aux alentours du poulailler et sur la route (bruits de nuit pour l'enlèvement des poulets « à maturité »)
- Vibrations dues à la construction et aux transports (Quid des habitations aux alentours)
- Dépréciation foncière de l'habitat à la Croix du Bac
- Proximité de l'école (2 bâtiments : maternelle et élémentaire)
- Proximité de la médiathèque, lieu de vie communale important
- Erreur sur les chiffres mentionnés dans le dossier : Dans le rayon de 300 mètres, il y a au minimum 80 habitations et non pas 23 comme mentionné
- Présence de mouches dans un rayon d'au moins 200 mètres autour des bâtiments

ECONOMIE LOCALE

- Création d'un emploi (en compensation d'un emploi détruit quelques mois plus tôt)
- Retombées économiques concentrées en Belgique : fourniture des œufs ou poussins juste nés, fourniture des aliments, abattage et distribution des poulets
-